

« La rose, d'un pétalement l'autre. »

Champ lexical. Objet sémiologique. Thématique intertextuelle*

Frédéric CARRAL**

*Mon coer s'esbat en oudourant la rose,
Et s'esjoist en regardant ma dame :*

Jehan Froissart (fin XIVe siècle).

*« Il reste toujours un peu de parfum
à la main qui donne des roses »*

贈人玫瑰，手有余香 (Zeng ren mei gui, shou you yu xiang)

Aphorisme attribué à Confucius (par les Européens du XIXe siècle).

L'introduction de documents authentiques, dans la pratique de classe en français langue étrangère, a été totalement modifiée par le développement des nouveaux outils de communication. Il y a trois décennies, le manuel papier et les supports audio proposaient quelques échantillons de documents illustratifs auxquels le professeur pouvait ajouter quelques documents personnels laborieusement collectés. Depuis cinq ou six ans, les salles de cours disposent de projecteurs et d'ordinateurs reliés à Internet ; ce qui permet au professeur en un clic de souris d'utiliser, par exemple, la fonction recherche image d'un navigateur comme s'il s'agissait d'un dictionnaire illustré ; ou bien d'utiliser un site d'hébergement de vidéos pour présenter des chansons françaises, disposer ainsi d'une vidéothèque avec les différents interprètes d'une même chanson mais aussi des diaporamas-karaokés. Et maintenant, la plupart des étudiants disposant d'une tablette numérique reliée au réseau Wi-Fi de l'université, il est possible de leur demander de faire eux-mêmes, en classe, les recherches d'informations sur le sujet du cours.

Mais l'abondance des documents disponibles rend d'autant plus nécessaire la direction de l'enseignant pour définir les tâches, aider à évaluer et trier les données, proposer les exercices permettant de travailler la compétence linguistique. Dans notre communication, nous présenterons notre façon de travailler en licence de français dans des cours de pratique de l'oral et en master études françaises pour la construction d'un objet d'étude en langue et civilisation françaises. Pour cela, nous prendrons pour exemple le mot « la rose ».

Lors d'une précédente communication, donnée en Inde en janvier 2013, dans un congrès de professeurs de français, nous avions présenté comment nous faisons travailler les étudiants sur des poèmes mis en chansons. Le thème choisi pour la sélection des textes était « la rose ». Ce thème permettait d'établir des passerelles entre le cours d'oral et d'autres cours (littérature ou lecture personnelle) ; avec en particulier le poème de Ronsard

* Cet article correspond à une communication donnée lors du séminaire international :

« Textes d'aujourd'hui pour le français langue étrangère. Diversité des genres et des discours : culture, langue, littérature, médias ». Université de Tamkang, Taipei, Taiwan 15–16 mai 2014

** docteur en sciences du langage, lecteur université Thammasat



« Mignonne, allons voir si la rose » et le conte philosophique de Saint-Exupéry « Le Petit Prince ».

Aborder la langue et la culture française via un corpus thématique de chansons, ce n'est pas une idée particulièrement originale. Le service de la radio publique française propose, depuis des décennies, des émissions de ce type. La tradition des archives audio-visuelles nationales et les obligations du service public permettent le maintien de ces émissions culturelles de divertissement. Actuellement, sur la radio France Inter, Philippe Meyer perpétue cette tradition avec son émission hebdomadaire¹ « La prochaine fois, je vous le chanterai ». On peut également se reporter, pour leur érudition et leur mise en perspectives, aux ouvrages sur la chanson française du socio-linguiste Louis-Jean Calvet.

L'interrogation thématique des bases de données audio (archives de l'INA, Sacem, radios publiques...), archives constituées à partir de techniques d'enregistrement maintenant plus que centenaire, c'est une modalité inépuisable de constitution de corpus pour l'enseignement et la recherche. Chacun peut imaginer un thème original pouvant intéresser son public. En choisissant de travailler sur le thème de « la rose », nous nous en sommes tenu à une forme de conformisme. En effet, dans la culture française, « la rose » peut rivaliser en tant que lieu commun (ou cliché) avec « la baguette de pain », « le fromage », « le vin », « la Tour Eiffel » ou « la Renault 4L ».

En fait, c'est le hasard qui nous a amené à nous intéresser à ce thème (la rose dans la culture française). Cela s'est passé ainsi. Un collègue d'une autre université avait initié un cycle de conférences sur la culture française

en faisant appel comme conférenciers aux lecteurs de français travaillant en Thaïlande. Ce collègue nous² relançait avec insistance pour faire partie de sa programmation mais il réfutait toutes nos propositions de sujets faites en retour, jugeant chaque fois ces sujets trop sérieux. Il est vrai que nos sujets de recherche ou d'enseignement (« les modalités de transcription entre alphabet thaï et alphabet latin » ou bien « la méthodologie de la recherche en sciences sociales ») ne sont pas de nature à faire se déplacer les foules. Les conférences se voulaient ludiques et pour grand public (« Astérix, un Gaulois plutôt moderne », « Le cinéma Nouvelle Vague », « Jeanne d'Arc », etc.). C'est donc en désespoir de cause que nous avons proposé « La rose en France », avec deux arguments imparables : d'une part, « la rose » c'est la culture française car tout collégien scolarisé dans le système français a appris par cœur « Mignonne, allons voir si la rose... » ; d'autre part, les étudiants thaïlandais aiment les fleurs. Si pour des étudiants français, manifester de l'intérêt pour les fleurs peut paraître puéril ou bien vieillot, par contre, en Thaïlande, les fleurs ont une grande importance dans la vie sociale quotidienne de tous les Thaïlandais jeunes ou vieux (offrande de guirlandes de jasmins, offrande de fleurs de lotus...) et au moment où se programmaient ces conférences, l'excursion favorite des étudiants thaïlandais était la visite de l'exposition florale dans la ville de Chiang Mai (surnommée par les Français « La rose du nord »).

À titre personnel, nous n'avions aucun intérêt particulier pour « la rose ». Nous ressentions plutôt une aversion naturelle pour la mièvrerie sentimentaliste et désuète que cette fleur nous évoquait. Si le sujet de conférence

¹ Voir le site de l'émission <http://www.franceinter.fr/emission-la-prochaine-fois-je-vous-le-chanterai-archives>

² Nota : C'est dans cette phrase que le « nous » académique atteint son seuil d'ambiguité. Dans le contexte présent, il ne désigne dans cette phrase que l'auteur individuel du texte.

sur « la rose » a été choisi, c'était comme un Cheval de Troie pour pouvoir parler du sujet qui nous intéressait vraiment en tant qu'enseignant, c'est-à-dire « Comment choisir un sujet de recherche pour un mémoire en master études françaises en Thaïlande ? Quels sont les critères, les domaines ? ».

De plus, ce thème nous paraissait pertinent pour mettre en évidence la connotation culturelle dans une approche contrastive. En effet, à ce moment-là (décembre 2008), la vie politique thaïlandaise connaissait des renversements d'alliances. Un chef de faction (Newin Chidchop) faisait déflection à la majorité parlementaire pour s'allier à l'opposition. Il recevait alors une délégation dirigée par le chef de l'opposition (Abhisit Vejjajiva). Après l'accord, Abhisit offrait un gros bouquet de roses rouges à Newin pour la photo de presse. En France, on imagine difficilement le président du Modem (François Bayrou) prendre la pose en offrant un gros bouquet de roses rouges au président de l'UMP (Jean-François Copé). D'une part, parce que le bouquet de roses rouges a une connotation sexuelle forte et d'autre part, parce que la rose rouge associée au poing, est devenue, depuis 1971, le symbole exclusif du Parti Socialiste français. Pour comprendre la spécificité d'une culture nationale, il faut pouvoir la comparer à une autre culture nationale. En bon structuraliste fonctionnaliste, nous pensons que toute définition d'un terme ou d'un concept se fait par approche contrastive.

Finalement, ce cycle de conférences s'est interrompu prématurément bien avant notre intervention. Mais nous n'avons pas jeté la rose aux orties. Le rosier a été bouturé et nous avons réutilisé ce thème dans des contextes très différents. Nous ne développerons pas ici, la thématique de la rose dans la chanson française. Nous l'avons

fait dans un article précédent (consultable prochainement en ligne). En bref résumé de cet article, on peut relever l'existence de plusieurs connotations symboliques de la rose dans la chanson ; la symbolique dominante étant celle du plaisir sexuel féminin et du sentiment amoureux. Cette symbolique évolue avec les périodes. À l'origine, il s'agissait pour les hommes d'évoquer de manière allusive le sexe féminin et d'essayer de séduire des jeunes filles en insistant sur la fragilité de la jeunesse. Mais par la suite, ce sont plutôt les femmes qui prennent la parole et qui se lamentent de la brièveté de la jeunesse et de l'inconstance des hommes. Le moment de basculement c'est la fin du XIX^e siècle, période où la référence à la rose devient un cliché dévalorisé que les poètes évitent. Mais le thème est déjà si fortement installé dans la culture populaire et savante qu'il devient alors possible de faire référence à la rose de manière allusive ou subliminale. Par ailleurs, ce motif (de la rose) est devenu si prégnant qu'il est difficile de totalement l'éviter lorsque l'on parle d'amour dans la poésie française.

Nous allons présenter ci-après en quoi « la rose » nous permet d'introduire les sciences humaines et sociales auprès des étudiants de master en études françaises. Les études françaises sont des études par nature interdisciplinaires, ce qui les particularise, c'est le champ d'étude, le terrain ; il s'agit d'études interdisciplinaires sur la langue française et le monde francophone. Le cursus de master dans notre université propose deux grandes options : l'option littérature, linguistique et didactique et l'option sciences sociales, histoire, art et culture. Dans le cadre de leurs mémoires de fin d'études, les étudiants peuvent choisir de mener leur recherche dans trois domaines principaux : a) la langue et la didactique, b) l'histoire et



l'anthropologie, c) l'art et la littérature. Nous allons donc décliner « la rose » en trois chapitres correspondants aux trois orientations disciplinaires : le mot, la chose, le texte.

A) La rose et le mot, (image graphique et image sonore).

Le mot « rose » est composé de quatre lettres, deux lettres consonnes et deux lettres voyelles. Il peut être prononcé très différemment selon la région francophone. La rose bourguignonne présentera un r roulé apical [r] alors que la rose tourangelle présentera un r grasseillé du fond de la gorge [ʁ]. Édith Piaf dans « *La vie en rose* » prononcera [ro:z] alors que Francis Cabrel dans « *Petite Marie... tu as versé sur ma vie des milliers de roses* » prononcera [ʁø:z] et parfois [ʁø:-zə] en deux syllabes au lieu d'une. La rose nous permet donc d'introduire la notion de graphisme, de phonologie, de variation phonétique régionale.

L'exemple ci-dessus, « *la vie en rose* », pose la question d'une opposition spécifique à la langue française, l'opposition du genre. S'agit-il dans cette proposition d'une vie

couleur rose ou d'une vie en forme de rose ? De la rose (la fleur) ou du rose (la couleur) ? Diachroniquement, c'est la fleur rose qui a donné en français son nom à la couleur, par métonymie. De nos jours, le rose n'est plus la seule couleur de la rose car il existe maintenant des roses roses mais aussi des roses rouges, blanches ou même jaunes. S'il n'y a plus ambivalence par contre l'ambiguïté s'insinue chaque fois que la syntaxe gomme le genre du mot, comme dans « *la vie en rose* ». De fait, dans le dictionnaire de Annie Mollard-Desfour, consacré à la couleur « *rose* », près de la moitié des items sont en fait dédiés à la fleur et non à la couleur (probablement parce que son corpus a été constitué à partir de la base de données textuelles Frantex qui ne va pas distinguer à priori entre homographes). Le rose est une couleur qui fut nommée tardivement car il s'agit en fait d'un rouge clair, d'une nuance de couleur et non d'une couleur. Dans les langues latines, elle fut nommée par analogie avec la fleur rose. Si l'homophonie entre « *la rose* » et « *le rose* » est commune aux langues latines, ce n'est pas le cas dans les autres groupes linguistiques.

La langue	La fleur	La couleur
Le français	La rose	Le rose
L'anglais	The rose	pink (or rose)
Le chinois	玫瑰 méi gui	粉红色 (fěn hóng) sè
L'arabe	ward ورد	زري (لون) zahria /وردي zahria
Le thaï	กุหลาบ ku lap	สีชมพู (si) chompu

Le cas de l'anglais est particulier. Il y a opposition entre « *the rose* » et « *pink* » mais il existe en anglais deux mots concurrents pour désigner la couleur rose, « *pink* » et « *rose* ». Cela pourrait être interprété comme un exemple supplémentaire de la diglossie de l'ancien anglais, entre la langue normande de la cour royale et la langue saxonne des paysans ; mais la langue allemande connaît la même distribution lexicale. Étymologiquement, le mot « *pink* » viendrait du grec « *dianthus* » (« *la fleur des dieux* »), un petit oeillet de couleur rose. Actuellement, les anglophones font une distinction entre deux nuances de couleur rose, entre « *pink* » (le rose fluo) et « *rose* » (le vieux rose).

Nous pouvons compléter l'approche comparative par l'approche étymologique. Le mot « rose » vient du latin « *rosa* » qui provient du grec ancien « *rhodes* » ou « *rhodon* ». L'île de Rhodes était connue pour ses roses. La racine grecque a donné en français les mots « rhodanien » et « rhododendron ». En remontant loin dans l'étymologie, on peut rapprocher « la rose » de « la ronce » (elles ont en commun les épines) mais pas de « la rosée » qui vient du mot latin « *ros* » signifiant « mouillé », ni du « roseau » qui vient d'une racine germanique (-rauz).

Sil'on s'intéresse à la parenté linguistique, on peut rapprocher par évolution phonétique le grec « *rodhon* » de l'ancien persan « *varda* ». Le mot arabe « *warda* » ou « *wardia* » (وردة) est probablement une modification de « *varda* ». La Perse était célèbre dans l'Antiquité pour ses roses. Les langues sémitiques ont dû emprunter le mot quand les Sémites ont importé la fleur.

Le mot thaï « *kulap* » (กุหลาบ) aurait été introduit par les commerçants perses ou indiens. L'eau de rose était importée au Siam depuis la Perse à l'époque d'Ayuthaya (1351–1767), mais la fleur était probablement déjà connue à une époque plus ancienne, peut-être dès l'empire Chola qui réunissait le sud dravidien de l'Inde et les îles de l'Asie du sud-est. La couleur rose se dit en thaï « *si chompu* ». Le mot « *si* » signifie « la couleur » et le mot « *chompu* » (ชมพู avec le ton neutre) aurait la même origine que le mot « *chompù* » (ชมพູ with the ton descendant) qui veut dire « pomme de Java ». La pomme de Java est un fruit d'Asie du sud-est alors que la culture de la rose en Thaïlande n'est vraiment devenue à la mode qu'à l'époque du roi Rama V (1868–1910).

La Chine qui est l'autre grand pays d'origine de la rose, a aussi un nom spécifique pour cette fleur (« méi gui »), mot chinois sans aucune parenté avec la racine indo-européenne.

Ainsi, avec la « rose » (warda, kulap ou méi gui), ce petit exercice de traduction nous introduit, via l'étymologie, à la parenté linguistique, à la nature de l'emprunt lexical, à la philologie et à la linguistique historique.

Revenons à l'image graphique et sonore et à l'analogie formelle, à l'association d'idées contingentes à la forme du mot. En français, on peut faire rimer « la rose » avec « chlorose » (si on est Baudelaire¹) ou avec « la cause » et « la prose » (si on est Nougaro²). Le mot « parfum » n'accepte que quatre ou cinq mots pour rimer avec lui ; mais pour « la rose », les rimes sont innombrables. Les associations d'idées liées à la rime sont évidemment spécifiques à chaque langue ; en français « la rose est éclosé » alors qu'en anglais « the rose rose » (du verbe « to rise »).

Outre la rime qui est une assonance normalisée, l'association d'idées peut se faire par des assonances internes, des allitérations ou par des « paires minimales » phonologiques ; ce qu'en terme de jeux de mots, on appelle « le calembour ». Ainsi, « la rose » peut être associée par assonance avec « la roche » (chuintement du [s]), la « robe », « Rome », le « rôle », la « rosse », la « ronce », la « ronde », la « ruse », la « cause » ou la « pause ». On peut jouer avec ces paires minimales pour constituer des virelangues (des exercices de diction), « une rose rose qu'on arrose de rosée sur la rosse rose ».

¹Charles Baudelaire : L'idéal (1857)

²Claude Nougaro : Rimes (1975)



D'autres jeux de mots ou jeux de lettres (telles les anagrammes) peuvent faire s'associer « la rose » avec « Éros », « Éos » ou « oser ». C'est ce genre d'associations - lorsqu'elles sont libres et spontanées - qui font le bonheur des psychanalystes. Par contre, la rose se prête peu à la contrepéterie (permutation de lettres ou de phonèmes pour laisser deviner un sens grivois ou scatologique), à part, évidemment, le très classique « il faut prendre la chose en riant ». Mais le jeu sur la forme fait autant le bonheur des humoristes que des poètes (c'est la fonction poétique du langage telle que formulée par Roman Jakobson) et donc ceux qui aiment les mots peuvent suivre les pas de « Rrose Selavy » dans les vers de Georges Desnos (« Cueille cueille la rose et ne t'occupes pas de ton destin... »). Si nous insistons sur l'aspect formel des mots dans le fonctionnement de l'analogie cognitive, c'est que cela renvoie à la réflexion sur le fonctionnement du cerveau mais aussi à la définition même du signe linguistique. Le signe saussurien (signifiant et signifié) est un concept régulièrement remis en question. Dernièrement, Louis-Jean Calvet, dans son opus « Le signe », met l'accent sur les faiblesses du modèle en particulier dans l'analyse des jeux de mots sans toutefois proposer une théorie alternative opérationnelle.

Pour terminer sur une note plus scolaire, ce petit tour autour des quatre lettres de « rose » ; nous renvoyons, à la lettre Z, au fascicule de Marina Yaguello « Histoire de lettres ». Le phonème consonantique [z] n'existe pas en latin ; « rosa » se prononçait [rosa]. En français, la « rose », fidèle à la graphie latine avec « s » mais prononcée [roz], doit se différencier de la « rosse¹ » prononcée [rɔs],

ce qui explique le redoublement du « s ». La lettre « z » ne fut introduite en latin que pour noter les emprunts au grec ou à d'autres langues. En vieux français, outre la notation du phonème consonantique [z], on retrouve la lettre « z » pour noter la voyelle [e] en finale comme dans « le nez ». Si on souhaite simplifier l'orthographe française en supprimant les consonnes doubles (et en écrivant « comme ça se prononce »), on devrait écrire « a) la rose = b) la roze » et « a) la rosse = b) la rose ». La « rose » permet donc de lancer le débat sur l'épineuse question de la réforme de l'orthographe française ; ainsi que sur la modalité d'enseignement d'une orthographe non-réformée, c'est-à-dire la question plus générale de la mise en relation de phonèmes et de graphèmes.

Avant de passer du mot à la chose, une dernière remarque sur l'étymologie. Dans le champ lexical de la « rose », on peut inclure les mots dérivés : « le rosier », « la rosière », « la rosace », « le rosat », « la rosette », « la rhodite », « le rhododendron », « la couperose », « la roseraie », etc. Mais, il faut également prendre en compte les noms propres : les prénoms « Rose », « Roseline », « Rosemonde », « Marie-Rose », « Rosine », « Rosalie » ; les patronymes, (Rosenberg ou Rosenvallon) ; les toponymes (L'Haÿ-les-roses, Fontenay-aux-Roses²). Si on se place non plus au niveau de la stricte étymologie mais si on intègre l'analogie formelle graphique ou phonétique, il faut alors inclure dans le champ lexical de « la rose » les très nombreux allophones (« la rosée, le roseau, l'arroseur, la roséole, le rossignol, et aussi la sclérose, la cirrhose ou la nécrose »). Comparaison n'est pas raison.

¹« La rosse » = un mauvais cheval (comme Rossinante, le cheval de Don Quichotte).

² Maxime Le Forestier en 1972 était « amoureux de tout un pensionnat » dans la chanson « Fontenay-aux-Roses ».

L'étymologie est une discipline historique qui s'appuie sur les textes, sur des occurrences avérées ; ce n'est pas une reconstruction par similarité phonétique. Mais, dans la production de la langue, le cerveau, ne serait-ce que pour des raisons mnémotechniques, s'appuie naturellement sur ces similarités. Bref, une « rose » est qualifiée de « rococo » autant pour l'assonance que pour le trait sémantique ; cependant, souvent le calembour fait sens.

B) La rose et la chose (référent, métaphore conceptuelle, paradigme).

Nous venons de voir comment le mot, par sa forme graphique et sonore, produit du sens et de l'analogie. Venons-en à la relation entre le mot et ce qu'il désigne (son référent). Dans la définition que nous ont transmises les élèves de Ferdinand de Saussure, le signe linguistique est défini comme une pièce de monnaie à deux faces inséparables, le signifiant et le signifié. D'autres linguistes ou philosophes du langage, comme Charles Sanders Peirce, préfèrent une définition triangulaire qui intègre le référent extérieur (1- la forme perceptible (graphie ou phonie), 2- l'image mentale, 3- le référent extérieur (l'objet)). Le référent extérieur varie selon les langues, car le mot « arbre » ne renvoie pas au même référent selon qu'il est employé en Méditerranée ou dans l'Asie tropicale.

En français, le mot « la rose » peut désigner une très grande variété d'objets dont la relation métaphorique avec la fleur n'est pas toujours directement perceptible. Mais commençons par la fleur et ses dérivés. Cette fleur est une création des botanistes et elles s'est beaucoup transformée par hybridation et sélection. La rose actuelle qui s'est rapprochée de la morphologie du chou (dicton : « les petites filles naissent dans les roses, les petits garçons naissent dans les choux ») ne ressemble plus guère à la rose de l'Antiquité ni à celle du Moyen-âge. La rose antique,

c'est celle que l'on nomme de nos jours l'églantine (le cynorhodon ou rose canine, celle qui donne la rose sauvage et le gratte-cul). C'est une petite rose très ouverte avec peu de pétales. La symbolique ancienne de la fleur ne fait donc pas allusion à la forme actuelle du calice et de la corolle mais aux pétales rouges clairs qui évoquent des gouttes de sang. Sur cette valeur symbolique, on peut dans la chanson « Comme un p'tit coquelicot » voir la rose derrière le coquelicot. Avec la chute finale (« Y avait trois gouttes de sang qui faisait comme une fleur »), le coquelicot prend dans ce texte le statut symbolique de la rose-églantine de l'Antiquité.

La rose d'aujourd'hui est autant le produit du travail de l'homme que celui de la nature. De l'Antiquité au XVII^e siècle, on cultivait en Europe les roses galliques (roses de Provins) et les roses-alba. Avec les Croisades, le rosier de Damas sera cultivé en France. À la Renaissance, les botanistes hollandais créent les rosiers Centfeuilles. Au Grand siècle de Louis XIV, ce sont les tulipes (voir le roman d'Alexandre Dumas « La tulipe noire »), les œillets et les anémones qui ont la préférence des allées de Versailles. Mais sous Louis XV, la rose redevient la reine des fleurs et la fleur des reines. À l'époque de la Révolution, la rose connaît de nouvelles évolutions morphologiques avec l'introduction des rosiers venus de Chine. Pendant l'Empire, les boutures de roses seront les seuls produits qui bénéficieront d'une dérogation au blocus économique voulu par l'empereur Napoléon Ier pour isoler l'Angleterre. De nos jours, la culture de la rose s'est mondialisée. Les Pays-Bas sont la plaque tournante du commerce des fleurs coupées. Des pays, comme le Kenya et l'Éthiopie en Afrique, ou l'Équateur et la Colombie en Amérique du sud, sont devenus les principaux producteurs de roses en développant une culture intensive cause de dégâts écologiques. La rose peut donc être



étudiée tant d'un point de vue historique qu'économique. La rose au même titre que le café (équitable ou non), le sucre ou le riz, est un des archétypes du modèle agro-économique de l'économie globalisée.

La création de nouvelles variétés de roses n'a jamais cessé. Elle est une nécessité de survie économique pour les roseraies

« Les obtenteurs (créateurs ?) peuvent déposer le nom de leur création pour la protéger pendant 20 ans. Nom de la rose puis ® (abréviation de registered) puis entre parenthèses, les trois premières lettres de l'obtenteur puis des lettres attribuées par l'identification mondiale du rosier. Exemple : 'Othello'® (Auslo), Aus pour Austin. 'Michelangelo'® Meitelov (Meilland). ».

De fait, le baptême de nouvelles variétés de roses – tradition qui remonterait à l'impératrice Joséphine - est maintenant soumis à une réglementation internationale.

Les botanistes classent dans les genres Rosa, Rosoideae ou Rosaceae (avec les fleurs du fraisier, du prunier ou du cerisier) de nombreuses fleurs et plantes. Mais la langue commune nomme « rose » de nombreuses autres fleurs très éloignées de ces familles botaniques. Ces roses exotiques sont appelées « fausses roses » : la rose d'Inde (œillet d'Inde), la rose du Japon (le camélia), la rose de Noël (l'ellébore noir), la rose de Jéricho, le laurier-rose, etc. Finalement, le mot « rose » peut être employé comme un mot générique synonyme de « fleur » avec une connotation de « fleur nationale » ou « fleur avec valeur symbolique ».

Le dictionnaire Littré, à l'entrée « rose », compte 22 acceptations différentes renvoyant à des activités humaines diverses : la rose en botanique, la rose en pharmacopée, la rose en héraldique, la rose en joaillerie, la rose en bijouterie, la rose en architecture, la rose en lutherie, la rose dans la mode vestimentaire, la rose en métallurgie, la rose en teinturerie,

françaises. Le processus de nomination des nouvelles variétés est intéressant à étudier pour le lexicographe car il illustre les nomenclatures liées aux brevets et à la propriété intellectuelle. Ci-après, l'explication du processus de nomination des nouvelles variétés de roses¹ :

etc. Par analogie avec sa forme ou sa couleur, la rose renvoie à une grande variété d'objets ou de motifs dans des domaines très divers des arts, des techniques et de la description de la nature. Termes savants ou dénominations populaires, les noms de fleurs fournissent beaucoup de matière d'observation aux lexicographes et ethnographes.

Le mot « rose » intervient aussi dans de nombreuses locutions, expressions imagées, dictions et proverbes. Quelques exemples : « *découvrir le pot aux roses* », « *envoyer quelqu'un sur les roses* », « *la plus belle rose de son chapeau* », « *un roman à l'eau de rose* », « *ça ne sent pas la rose* », « *offrir sa rose* », etc. sans compter toutes les citations littéraires entrées dans la langue courante comme « il n'est point de roses sans épines » notée la première fois dans une pièce de théâtre du XVII^e siècle de Tristan L'Hermite.

Le mot « rose », comme tous les mots, tisse son réseau de connotations et dénotations, de synonymes et d'antonymes, de co-occurrences, d'apparition dans des locutions figées et, nous le verrons dans le chapitre suivant, de références mythologiques et littéraires.

¹ Explication tirée d'un agenda illustré.

Nous pourrions pour analyser cette nature de la langue faire référence à la notion de « métaphore conceptuelle » de George Lakoff. Mais pour clore ce chapitre sur « la rose et la chose », nous mettrons en évidence une autre notion, celle de paradigme lexical.

Un mot, surtout lorsqu'il prend une valeur symbolique, peut être replacé dans un axe symbolique, une classe de valeurs que nous appelons un « paradigme lexical ». Quelques exemples :

1) Nous avons parlé plus haut de « la rose au poing » choisie par le Parti socialiste français. Cette image va se trouver dans le paradigme des logos des partis politiques aux côtés de : « le pommier de l'UMP », « le marteau et la faucale du PCF », etc.

2) Si nous pensons à la « rose rouge » symbole de l'équipe sportive nationale anglaise, alors cette rose s'inscrit dans un paradigme qui comprend : « le coq gaulois » pour la France, « le poireau » pour le Pays de Galles, « le chardon » pour l'Écosse, « le trèfle » pour l'Irlande, « la fougère argentée » pour la Nouvelle-Zélande, etc.

3) Si « la rose et ses épines » est prise comme un symbole de la chrétienté, alors elle va permute dans le paradigme des symboles religieux avec « le lotus » des bouddhistes, « la main de Fatima » des musulmans ou « l'étoile de David » des juifs.

4) Si la rose est considérée comme un des attributs des Trois Grâces, alors, associée avec « la pomme », elle rentre dans le même paradigme que « le rameau de myrte » et « le dé à jouer ».

Il existe ainsi de nombreux paradigmes définis par le contexte d'emploi du mot. Nous pourrions développer le symbole politique et national en parlant de la rose des Tudors (crée à la fin de la Guerre des Deux Roses en Angleterre) ou de la rose blanche (Die Wiesse Rose) nom du mouvement résistant anti-nazi en Allemagne. Mais en considérant

le nom « rose » comme un nom de symbole, cela nous conduit à la mythologie et à la littérature, et nous choisirons pour illustrer le chapitre suivant l'exemple de la mythologie gréco-romaine et de la religion chrétienne, les deux principales sources de la culture européenne.

C) La rose et le texte (mythologie et littérature).

Lorsque nous avons parlé des prénoms dérivés de « rose », nous n'avons osé y inclure « Roxane » (malgré l'allogphonie avec Rose-Anne) pourtant Edmond Rostand y a probablement pensé en écrivant son « Cyrano de Bergerac ». D'autant plus que le prénom « Roxane » a pour étymologie « brillante comme l'Aurore » et que l'expression « l'Aurore aux doigts de roses » est un élément essentiel de la symbolique de la rose dans la culture gréco-romaine.

Éos ou Aurore aux doigts de roses ($\rho\circ\delta\circ\delta\acute{a}ktu\lambda\circ$ / rhododáktulos), c'est une Titanide, déesse de l'aurore, sœur du soleil (Hélios) et de la lune (Séléné). Cette déesse est amoureuse de Tithon un jeune prince troyen, elle obtint de Zeus l'immortalité pour Tithon mais oublia de réclamer la jeunesse éternelle pour son amant qui se flétrit interminablement. Par ailleurs, Aphrodite la condamna à être éternellement amoureuse lorsqu'elle découvrit qu'Éos avait eu une aventure avec le dieu Arès. Éos eut donc de nombreux amants et de nombreux enfants.

Dans la mythologie grecque, plusieurs mythes de la création divine de la rose sont en concurrence. La rose est associée aussi à Cupidon, à la nymphe Chloris (ou Flore) et d'autres. Mais la rose est surtout le symbole de l'amour entre le mortel Adonis et la déesse Aphrodite. Adonis, un jeune homme très beau et mortel, est aimé par deux déesses concurrentes : Perséphone, déesse des Enfers, et Aphrodite, déesse de l'Amour. La jalouse



entre les deux déesses va provoquer la mort du bel Adonis. Aphrodite apprenant la mort d'Adonis se blesse à une épine de rosier et son sang donnera naissance aux roses rouges. Zeus permettra qu'Adonis ressuscite chaque printemps pour rejoindre Aphrodite le temps de l'été.

Dans la tradition chrétienne, la rose est associée au Christ à travers la couronne d'épines qu'il doit mettre sur sa tête lors de sa crucifixion. On retrouvera ensuite la rose associée à la Vierge Marie (la rose blanche, symbole de pureté, « rosa mystica ») ; mais aussi à d'autres saintes mineures telle Sainte Germaine de Pibrac, laquelle accusée de dérober des croûtons de pains pour les donner aux pauvres vit les croûtons qu'elle dissimulait dans son tablier miraculeusement transformés en roses.

Au Moyen-âge, l'ouvrage de la culture européenne qui va fonder un nouveau courant symbolique de la rose, c'est « Le Roman de la Rose » de Guillaume de Loris et Jean de Meung au XIII^e siècle. Le Roman de la Rose est un long poème écrit en vieux français, il conte l'histoire d'un jeune homme qui part de chez lui et rencontre en chemin un jardin ceint par de hautes murailles. Il réussit à entrer dans ce palais et il va apercevoir au milieu d'un buisson de roses, une rose particulièrement belle dont il tombe amoureux. Il tentera de s'approcher de la rose mais les maîtres de ce château renvoient le jeune homme hors les murs où il se morfond de son chagrin d'amour.

Guillaume de Loris est mort jeune et c'est Jean de Meung qui donne une suite à ce long poème narratif. Le jeune homme repart alors à l'assaut de la citadelle et grâce à de nombreuses ruses réussit à retrouver sa rose. À l'amour courtois et chevaleresque de Loris, succède l'art de la séduction de Meung et les intrigues de cour. Le Roman de la Rose a eu une forte influence sur toute la littérature

europeenne. Lorsque Saint-Exupéry écrit au XX^e siècle « Le Petit Prince », on ne peut manquer de mettre ce conte philosophique en regard du roman écrit sept siècles plus tôt. « Le Petit Prince », c'est l'histoire d'un jeune homme amoureux d'une rose qui part en voyage suite à une brouille avec son amie la rose. Au terme de son voyage, il entre dans un jardin enclos de hauts murs où se trouve un bosquet de roses avec des roses plus belles les unes que les autres. Le Petit Prince décide de retourner vivre avec la rose qu'il a laissée sur sa planète ; non qu'elle soit mieux que les autres roses mais c'est avec elle qu'il a une histoire commune.

Pour clore ce chapitre sur la rose dans la mythologie et la littérature, nous citerons comme mise en perspective, un mythe de la rose dans la littérature thaïe. Le roi Vajiravudh (Rama VI) rédigea en 1923 l'histoire de Mathana Phâthâ [ma tʰa na pʰa: tʰa:] (ມັກນະພາຫາ). Cette histoire est suffisamment connue pour avoir été reprise récemment comme support d'une campagne publicitaire pour un alcool local. Ce récit versifié raconte l'histoire d'un ange (Mathana) transformé en rose et chassé du paradis par un dieu en colère. Un jour par mois, ce dieu permet à Mathana de redevenir femme. Un roi tombe amoureux d'elle. Elle va se transformer définitivement en femme par la force de l'amour. Par la suite, Mathana redevient rose mais le roi continue à l'aimer. Malgré le nom indien de l'héroïne, cette histoire semble être une création spécifiquement thaïlandaise mais l'histoire de Mathana Phâthâ fait écho à de nombreux thèmes mythologiques de l'Europe. On pense par exemple au mythe de Pygmalion et Galatée (le sculpteur qui donne vie à la statue qu'il aime) ou à l'histoire de Mélusine (la femme qui se transforme en serpent les samedis).

Si nous étions professeur en Chine, nous aurions probablement cherché à établir une comparaison avec « Rose rouge et Rose

blanche» (hong mei gui, bai mei gui 《玫瑰与白玫瑰》) de Zhang Ailing (1944), adapté au cinéma en 1994. Si pour la symbolique de la rose, l'auteur s'est clairement inspiré de la culture européenne, le sujet du roman et le style de la narration sont typiques de la littérature chinoise. Si la rose est connue en Chine depuis l'Antiquité, la littérature chinoise classique donne une importance symbolique à d'autres fleurs (fleurs d'arbres fruitiers, lotus, orchidées, pivoines...). Échange d'influences, ces fleurs exotiques remplaceront momentanément, la rose dans l'art et la littérature européenne au moment de la mode du japonisme et de l'orientalisme lors de la Belle époque.

Il nous semble donc important, lorsque l'on étudie la littérature française et la mythologie, de rechercher les thèmes comparables dans la culture de l'apprenant non-francophone natif. Pour rivaliser avec les natifs dans les études littéraires francophones, nous conseillons aux étudiants asiatiques de s'orienter vers la traduction littéraire et la littérature comparée.

En brève conclusion à cet exposé un peu touffu mais qui ne rend pourtant que très partiellement compte de la richesse thématique de la rose, nous rappellerons que ce n'est pas la rose en soi qui nous intéresse. Nous aurions pu choisir « la pomme », « la banane », « l'étoile », « la porte », etc. (d'autres l'ont fait). Ce qui nous importe, c'est de montrer à des étudiants de master la variété des disciplines scientifiques et des points de vue auxquels ils peuvent recourir lorsqu'ils choisissent de traiter un sujet en « études françaises » (« c'est le point de vue qui crée l'objet »). C'est une forme d'interdisciplinarité en sciences humaines que l'on peut qualifier de « sémiologie culturelle ». Le sujet de départ peut paraître infime mais il deviendra rapidement volumineux au fur et à mesure de la phase heuristique. En étudiant la rose, nous avons suivi notre maxime préférée en tant que chercheur en sciences humaines : « L'univers contient dans une goutte d'eau » (s'agirait-il d'une perle de rosée sur un pétalement de rose ?).



Bibliographie : Ouvrages sur la rose

- LORRIS Guillaume (de) et Jean de MEUNG, *Le Roman de la Rose*, éd. d'après les manuscrits BN 12786 et BN 378, traduction, présentation et notes par Armand STRUBEL, Paris, LGF, « Lettres Gothiques », 1992 (nombreuses autres éditions en lignes sur Gallica et d'autres sites spécialisés).
- DESNOS, Robert. *Corps et biens*. Paris : Gallimard, Éditions de la Nouvelle revue française, 1930. (pour les poèmes avec Rrose Selavy)
- JORET Charles, *La Rose dans l'Antiquité et au Moyen Âge: Histoire, légendes et symbolisme*, Paris, Émile Bouillon, 1892.
- SAINT-EXUPERY, Antoine (de). *Le petit prince*. Gallimard, Folio. 1999.
- CARRAL Frédéric, « L'espace symbolique de la rose dans la culture francophone », dans *Bulletin de l'ATPF (Association Thailandeaise des Professeurs de Français)*, juin 2014 (à paraître), il sera consultable sur le lien <https://thammasat.academia.edu/FredericCarral>.



Bibliographie : Ouvrages de sémiologie et d'anthropologie culturelle :

- ARABYAN, Marc. *Lire l'image: émission, réception, interprétation des messages visuels.* Harmattan, 2000.
- AUGE, Marc. *Eloge de la bicyclette.* Payot, 2008.
- BACHELARD, Gaston. *L'eau et les rêves : Essai sur l'imagination de la matière.* Le Livre de Poche, 1993.
- BARTHES, Roland. *Mythologies.* Seuil, 1970.
- BARTHES, Roland. *L'empire des signes.* 1970.
- BAUDRILLARD, Jean. *Le système des objets.* Gallimard, 1978.
- BOULTON Alex et Henry TYNE, *Des documents authentiques au corpus, démarches pour l'apprentissage des langues*, Collection : Langues et didactique, Editions Didier, 2014.
- CALVET, Louis-Jean. *Le jeu du signe, essai.* Paris : Seuil, 2010.
- CALVET Louis-Jean, *Chansons, la bande-son de notre histoire*, éditeur Archipel, 2013.
- CALVET Louis-Jean, *Cent ans de chanson française*, éditeur Archipoche, 2008.
- CASSIRER Ernst, *Le langage et la construction du monde des objets*, dans Journal de Psychologie normale et psychologique, 30 pp. 18–44, 1933.
- CORBIN, Alain. *Le miasme et la jonquille.* Flammarion, Champs 779, 2008.
- COSERIU, Eugenio, *Pour une sémantique diachronique structurale*, dans Travaux de linguistique et de littérature, II, 1, Strasbourg, 1964, p. 139–186.
- DIBIE, Pascal. *Ethnologie de la chambre à coucher.* Métailié, 2000.
- DIBIE, Pascal. *Ethnologie de la porte : Des passages et des seuils.* Editions Métailié, 2012.
- GARCIN, Jérôme (directeur). *Nouvelles mythologies.* Points, 2011.
- HOFSTADTER, Douglas, et Emmanuel SANDER. *L'Analogie : Cœur de la pensée.* Odile Jacob, Sciences, 2013.
- KORZYBSKI, Alfred. *Une carte n'est pas le territoire : Prolégomènes aux systèmes non-aristotéliciens et à la sémantique générale*, Éditions de l'Éclat, Paris, 2007.
- LAKOFF, George et Mark JOHNSON. *Les métaphores dans la vie quotidienne.* Editions de Minuit, Propositions, 1986.
- LAKOFF, George and Mark JOHNSON. *Metaphors We Live By.* University of Chicago Press, 2003.
- MEYER, Denis C. *Clés pour la France en 80 icônes culturelles.* Hachette, 2010.
- MOLLARD-DESFOUR, Annie. *Le dictionnaire des mots et expressions de couleur du XXe siècle : le rose.* Paris : CNRS éditions, 2002.
- PASTOUREAU, Michel, et Dominique SIMONNET. *Le petit livre des couleurs.* Points, 2007.
- QUELLIER, Florent. *Des fruits et des hommes. L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800).* PU Rennes, 2003.
- QUELLIER, Florent. *La table des Français : Une histoire culturelle.* PU Rennes, 2007.
- VIGARELLO, Georges. *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours.* Points Histoire, 2007.
- YAGUELLO, Marina. *Alice au pays du langage,* Seuil, 1981.